

Bonne année 2026

Qui sera marquée par la nouveauté : renouvellement des instances et nouveau SCoT à appliquer

Le SCOTERS révisé, APPROUVÉ

Le SCOTERS révisé a été approuvé à l'unanimité en comité syndical le 15 décembre 2025, à Truchtersheim.

Le nouveau projet de territoire pour les 4 intercommunalités membres et leurs 104 communes à horizon 2050 est acté.

Dans un souci d'équilibre, de solidarité et de complémentarité des territoires, le SCoT révisé répond avec ambition et responsabilité aux défis de sobriété (ZAN), de santé publique et de résilience face au changement climatique. Il traite des différents sujets de société (habitat, emploi, mobilité, commerce, etc.), en assurant équilibre et articulation entre échelles, tout en respectant le cadre législatif (code de l'urbanisme, SRADET, etc.).



Les règles du jeu sont définies. Place à la mise en œuvre à partir de 2026 !

[En savoir +](#)

focus

Évolution des SCoT voisins du SCOTERS

En réponse aux enjeux climatiques et socio-économiques actuels, ainsi que pour intégrer les objectifs de sobriété foncière (ZAN), les SCoT voisins du SCOTERS font également évoluer leur document :

- [Alsace du Nord](#) : SCoT révisé en vigueur depuis l'été 2025
- [Bande Rhénane Nord](#) : SCoT révisé approuvé le 10 décembre 2025
- [Sélestat Alsace Centrale](#) : SCoT révisé, valant PCAET, arrêté le 11 décembre 2025

Si les choix rédactionnels appartiennent aux élus locaux, les principes d'aménagement (sobriété, adaptation, proximité, etc.) sont bien partagés entre les territoires.

actu

Le SRADET Grand Est modifié a été approuvé



SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT, DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES



Construisons notre avenir en Grand

Le SRADET Grand Est, dont la modification a été engagée fin 2021, a été approuvé en séance plénière du conseil régional le 19 décembre dernier.

La révision du SCOTERS a anticipé la modification du SRADET afin d'être directement compatible avec son contenu, notamment sur la territorialisation des objectifs fonciers et l'adaptation au changement climatique.

[En savoir +](#)

agenda

Élections municipales

15 et 22 mars 2026

Mise en place des nouvelles instances du SCOTERS

Avant le 22 mai 2026

Rencontre annuelle du SCOTERS

Juin ou septembre 2026

20^e Rencontre Nationale des SCoT à Angers

4 au 6 novembre 2026